

Saint-Aunès, le 28 décembre 2020

Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE-FSF-ALI	EARL SO SPIRULINE Madame Sophie NOSSARDI Domaine Pierredon 13370 Mallemort
N° Dossier : 000082796 N° Echantillon : BECH2020-44713 Date d'analyse : 22 décembre 2020	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 17/12/2020	Par : nos soins
Réceptionné le : 22/12/2020 10:10	T°C Produit à réception : amb
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline

Fabricant :	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO :
Emballage/poids : Sachet alu. scellé /130gr	N° Lot : SOSPI7
Date de fabrication :	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC
NC : Non communiqué	
Observations diverses : Origine française, récolte du 24/07/20 au 11/12/20	

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	10 000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	80#	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	NF V08-057-1 (01/2004 abrogée)/Méth.spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (°) : nombre N', (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui l'influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Les données de Traçabilité/Prélèvement sont fournies par le client, sauf si le prélèvement a été réalisé par AQMC. Les données de Réception sont fournies par le laboratoire.

Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Ghislain LUCIBELLO
Le Directeur Technique

